

Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

18 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2025, 2026 et 2027.
4. Dépôt et adoption du budget 2025.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.
6. Clôture et levée de la séance.

Judith Saint-Louis
Greffière

Note : Projet du 13 décembre 2024 avant son approbation et sujet à changements.
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil. /jsl